

Outils de suivi des mesures compensatoires









MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Introduction générale

La spécificité des mesures ERC rend nécessaire un tel outil :

- inscription sur le **long terme** (plusieurs décennies), souvent d'applications complexes (MO, gestionnaire, propriétaire, agriculteur, BE pour le suivi...)
- Bancarisation indispensable pour la continuité de l'action malgré les changements d'instructeurs des services de l'État mais aussi pour la cohérence des décisions issues des différentes procédures





Introduction générale

Compiler et cartographier les mesures ERC, une nécessité :

- Pour garder la mémoire et ne pas détruire ce qui a été préservé/ amélioré dans le passé
 - → PORTER A CONNAISSANCE, ETATS INITIAUX
- pour partager (du maître d'ouvrage à l'autorité décisionnaire) la connaissance de l'existence des mesures compensatoires (MC) attachées à une surface
 - → INSTRUCTION DOSSIERS DEFRICHEMENT, LOI EAU, DEROG
- pour permettre un suivi efficace des mesures
 - → PLANS DE CONTRÔLES POLICE DE L'ENVIRONNEMENT
- contribuer à la mise en œuvre des MC sans risque de redondance, superposition ou substitution au fil du temps et ainsi permettre un traitement cohérent des projets proches géographiquement
 - → INSTRUCTION DOSSIERS DEFRICHEMENT, LOI EAU, DEROG





Introduction générale

• Projet de loi sur la biodiversité (Article 33a) :

« Art. L. 163-5. - Les mesures de compensation des atteintes à la biodiversité définies au I de l'article L. 163-1 sont **géolocalisées dans un système** national d'information géographique, accessible au public sur internet.

« Les maîtres d'ouvrage fournissent aux services compétents de l'État toutes les informations nécessaires à la bonne tenue de cet outil par ces services. »







24 mai 2016





Le registre de la compensation environnementale du Languedoc-Roussillon

DREAL LRMP - Direction de l'Ecologie

Présent pour l'avenir

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Languedoc Roussillon

Plan de la présentation

- 1. Présentation générale du RCE
- 2. Présentation du fonctionnement du RCE



1. Présentation du RCE



1.1 Pourquoi une base sur les mesures compensatoires ?

=> Le Registre de la compensation environnementale (RCE) du Languedoc-Roussillon est une base de données géolocalisée pour compiler et cartographier les mesures compensatoires en faveur de la biodiversité au niveau régional.

Besoin exprimé à de nombreuses reprises :

- Groupes de travail ERC (notamment avec les bureaux d'études) adossés au SRCE ex-LR et dans le cadre du protocole sur la compensation environnementale co-signé Etat-Région en juillet 2013
- GT SRCE : intégration des MC dans les trames verte et bleue en ex-LR
- Club police : pour la réalisation de contrôles
- Natura 2000 : suivi de la prise en compte des avis El



1.2 Avancement du recensement et statistiques

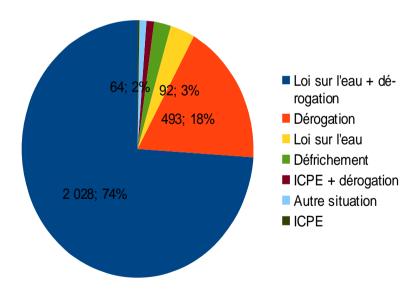
- Quelques chiffres sur le RCE :
 - 111 projets prévoyant des mesures compensatoires
 - 163 arrêtés (dont 50 dérogations, 27 DLE et 28 défrichements 31 ICPE et 18 PC)
 - 247 taxons impactés
 - 42 ZH impactées
 - 310 mesures compensatoires
 - 231 mesures d'accompagnement
 - 127 échéances associées
 - 1464 terrains compensatoires représentant 39 km² (sans double compte)
 - Contours définitifs : 27 km²
 - Contours non définitifs : 12 km²
- Attention à l'interprétation des surfaces :
 - Les contours de certains terrains compensatoires sont parfois encore imprécis
 - Certaines MC n'occupent en réalité qu'une infime portion des terrains compensatoires (ex : création de gîtes à reptiles)



1.2 Avancement du recensement et statistiques

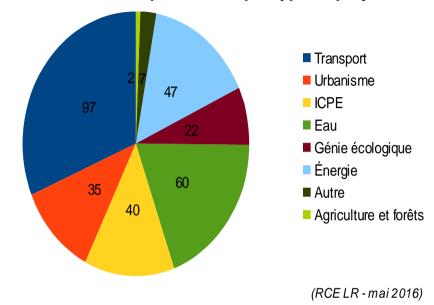
La majorité des mesures sont prescrites dans le cadre de projets liés au transport, à l'urbanisme et aux ICPE

Surface de terrains compensatoires par procédure (en ha)



(RCE LR - mai /2016 Seuls les terrains aux contours définitifs sont pris en compte)

Nombre de mesures compensatoires par type de projet



La procédure dérogation espèces protégées :

principale pourvoyeuse de MC avec la procédure loi sur l'eau (91 % des surfaces) régionales





2. Fonctionnement du RCE

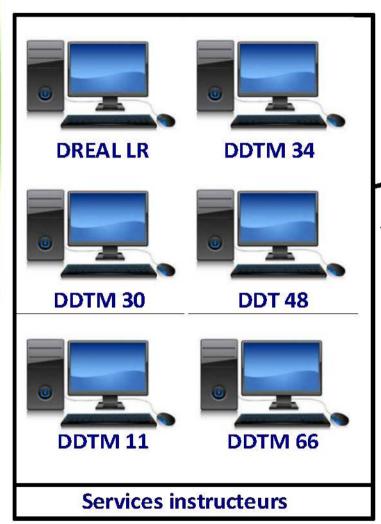


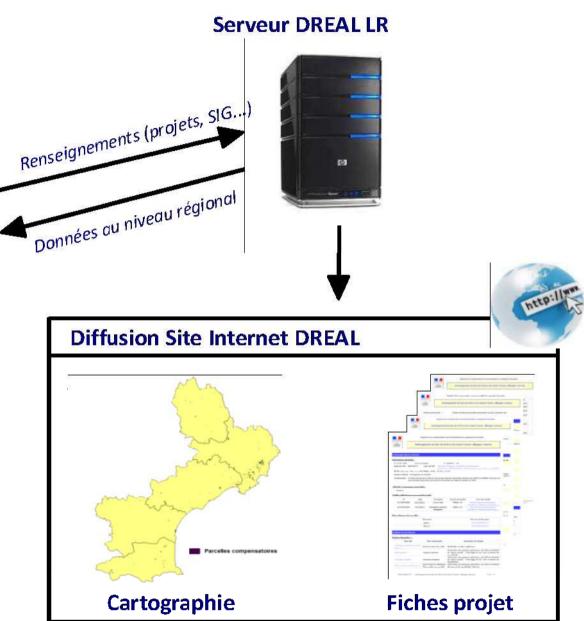
2.1 Chronologie du RCE

- <u>Septembre 2013</u>: **lancement du projet** piloté par la DREAL en lien avec les DDTM
- <u>Novembre 2013 février 2014 :</u> **enquête** sur les besoins auprès des services instructeurs Avril-octobre 2014 : développement de la base et de l'interface
- <u>Juin décembre 2014</u>: remplissage de la base (vacation DREAL)
- Décembre 2014 : diffusion grand public
- <u>Janvier 2015</u>: **déploiement de l'interface de saisie** aux services instructeurs
- <u>Septembre 2015</u>: complément sur le photovoltaïque, l'éolien, les installations de stockage de déchets, les plate-formes logistiques
- <u>Décembre 2015</u>: première diffusion intégrant les apports des service instructeurs



2. 2 Schéma récapitulatif du fonctionnement du RCE







2.3 Le public

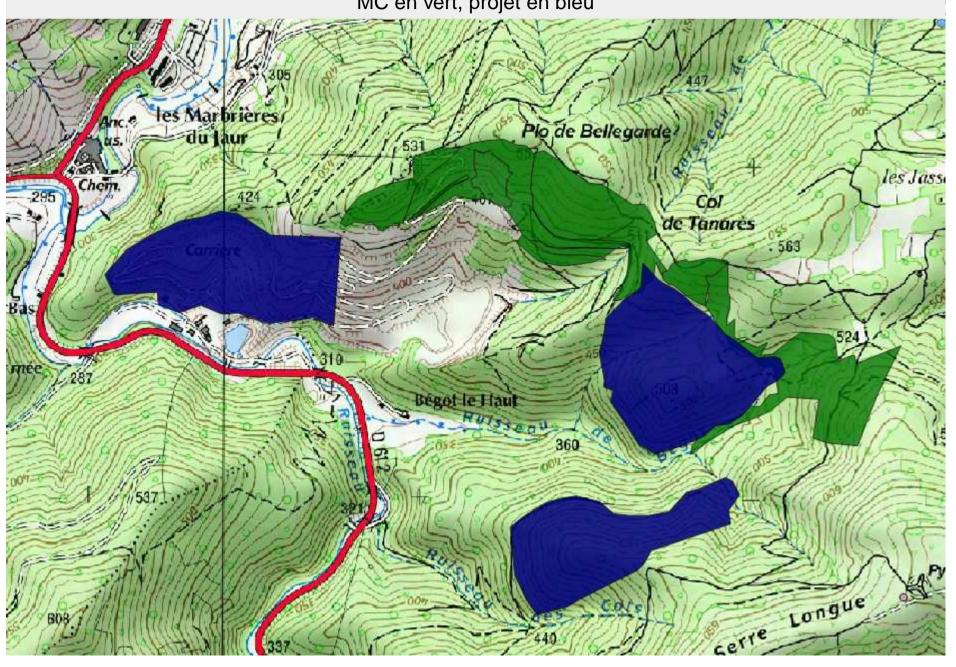
Deux niveaux d'accès :

- la base est accessible dans son intégralité aux services instructeurs (installation par kit de saisie) et à l'administrateur DREAL pour renseignement et consultation
 - le public accède via le site internet de la DREAL :
- à la géolocalisation des MC et aux fiches projets / arrêtés préfectoraux attachés (Carmen)
- au tableau de synthèse des projets et de leurs informations + fiche statistiques (rubrique RCE)



Exemple de l'extension et du renouvellement de la carrière Carayon (Saint-Pons et Riols):

MC en vert, projet en bleu





Aménagement du lido du Petit et du Grand Travers

Description du projet

Informations générales :

Identifiant loi sur l'eau: 34-2013-00008 Nº Garance :725

Date avis AE: 29/07/2013 Lien avis AE: http://www.languedoc-roussillon.developpement-

durable.gouv.fr/IMG/pdf/Avis AE lido petit et grand travers cle23657

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Bureau d'études : Ecologistes de l'Euzière

Commentaire: Un bilan annuel de la mise en œuvre des mesures devra être transmis par le MO à la DREAL tous les ans.

Les données issues des suivis seront transmises aux têtes de réseau du SINP.

Communes impactées :

34154 Mauguio

Arrêtés préfectoraux concernant le projet :

N°	Date	Procédure	Service instructeur	Lien vers l'arrêté
2013336-0008	02/12/2013	Loi sur l'eau	DREAL LR	http://irir-app.dreal-languedoc- roussillon.fr/~addsd/rce/ap_3
2013350-0003	16/12/2013	Dérogation espèces protégées	DREAL LR	http://irir-app.dreal-languedoc- roussillon.tr/~addsd/rce/ap_2

II/ Impacts du projet

Espèces impactées :

Nom latin	Nom vernaculaire	Description de l'impact 2
Aristolochia paucinervis Pomel, 1874	Aristoloche à nervures peu nombreuses	Destruction de quelques spécimens, de 0,86 ha d'habitat et de repos (dunes - hivernage) et de 15m² d'habitat de reproduction
Bufo calamita (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite	Destruction de deux spécimens
Pelobates cultripes (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède	Destruction de quelques spécimens, de 0,86 ha d'habitat et de repos (dunes - hivernage) et de 15m² d'habitat de reproduction
Psammodromus edwarsianus (Dugės, 1829)	Psammodrome d'Edwards, Psammodromme cendré	Destruction de quelques spécimens, de 0,86 ha d'habitat et de repos (dunes - hivernage) et de 15m² d'habitat de reproduction

Zones humides impactées :

2	Impact	Type de zone humide	Surface impactée (ha)	Ratio de compensation
	Destruction de prés salé méditerranéens	Pré-salé	3.32	3.0
Dest	truction de prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	Prairie humide	0,056	3.0

Fiche projet nº2 - Aménagement du lido du Petit et du Grand Travers

Page 1/4

Aménagement du lido du Petit et du Grand Travers

III/ Mesures compensatoires prescrites

¤Acquisition et rétrocession au Conservatoire du Littoral de zones humides contigues aux propriétés actuelles du conservatoire

Type de mesure : Autre Maîtrise foncière : Propriété acquise spécifiquement pour les MC

Durée : Surface (ha): 12

Commentaire : Gestion par la Communauté d'agglomération du pays de l'Or.

Le projet d'aménagement inclut l'acquisition, la restauration, et la gestion de douze hectares de zones humides dans le même site natura2000 "Étang de Mauguio", aujourd'hui en propriétés privées. Ce sont des prés salés en mauvais état de conservation.

Suivi prévu pour cette mesure compensatoire :

5	Mesure de suivi	Echéance	Avancement
	Acquisition et rétrocession	31/10/2015	Inconnu
	Réalisation des travaux de restauration	02/12/2015	Non mise en place
Transmission au service en charge de la police de l'eau du plan de gestion de la zone humide			Non mise en place
Transmiss	ion au service en charge de la police de l'eau des justificatifs de l'acquisition foncière		Effective

"Création d'une nouvelle zone humide favorable aux amphibiens

Type de mesure : Création de milieux Maîtrise foncière : Autre Durée : Surface (ha): 0.4

Suivi prévu pour cette mesure compensatoire :

4 Mesure de suivi	Echéance	Avancement
Suivi des niveaux d'eau, de la flore et de la faune (amphibiens et libellules) de la zone humide	31/03/2017	Effective

Elaboration et mise en œuvre d'un plan de restauration et de gestion conservatoire du lido du Petit Travers

Type de mesure :Gestion/restauration de milieux Maîtrise foncière : Autre Durée: 5 ans minimum puis renouvellement en Surface (ha): 55

tant que de besoin

Commentaire : Plan à faire établir par un écologue selon les principes décrits en annexes 3 et 2 de l'arrêté. Il doit comprendre également des actions de préservation et de gestion conservatoire i/ des habitats des espèces végétales protégées Spiranthes aestivalis et Anacamptis coriophora, ii/ des habitats naturels d'intérêt communautaire, iii/ des habitats et populations d'espèces animales protégées présentes sur le

site





N°2

Aménagement du lido du Petit et du Grand Travers

Suivi prévu pour cette mesure compensatoire :

3	Mesure de suivi	Echéance	Avancement
	Validation du plan de gestion	31/10/2014	En cours de mise en place
Suivi des	populations d'espèces protégées (orchidées et Pélobate cultripède)	30/06/2017	Non mise en place

¤Restauration de près-salés

2

Page 3/4

Type de mesure :Gestion/restauration de milieux

Maîtrise foncière : Autre

Surface (ha): 0.75

Durée :

Commentaire : Girobroyage puis décapage des sols.

Suivi prévu pour cette mesure compensatoire :

Mesure de suivi	Echéance	Avancement
Réalisation des travaux	31/10/2015	Non mise en place
s pré-salés (coefficient abondance/dominance des espèces végétales sur quadrats de 64m²)	31/10/2016	Non mise en place

III/ Mesures d'accompagnement prescrites

	Mesure	Echéance	Avancement	Commentaire
	Végétalisation de la dune créée	21/09/2015	Non mise en place	Boutures et récoltes de graines locales à réaliser en automne 2014.
Sui	ivi de la végétalisation de la nouvelle dune	01/07/2016	Non mise en place	
0.000	raluation de l'efficacité des cheminements transversaux (comptage du public sur 3 cheminements)	31/08/2016	Non mise en place	Trois comptages à réaliser (en juin, juillet et août)
	raluation de l'efficacité des cheminements transversaux (comptage du public sur 3 cheminements)	31/08/2018	Non mise en place	Trois comptages à réaliser (en juin, juillet et août)
	Enlèvement des déchets		Effective	Zone comprise entre les plages au sud et le talus de la RD62 au nord et les giratoires du Petit et du Grand Travers à l'est et à l'ouest.
	Elimination des plantes envahissantes		En cours de mise en place	Elimination entre les plages au sud et le talus de la RD62 au nord et les giratoires du Petit et du Grand Travers à l'est et à l'ouest

PROTOCOL DE LA MÉGACIÓN LA MÉGACIÓN LA MÉGACIÓN DREAL LR - Registre de la compensation environnementale Fiche réalisée à partir des logiciles libres PostgreSQL, PostGIS et iReport. Fiche imprimée le 06/08/2014, téléchargeable à l'adresse suivante : http://irir-app.dreal-languedoc-roussillon.fr-addsdrce/projet_2

Contact: btm.sn.dreal-langrous@developpement-durable.gouv.fr

Registre de la compensation environnementale du Languedoc-Roussillon

Fiche projet

Conclusion



Conclusion

- RCE: rassemblement d'informations précieuses pour les instructeurs, les MO et les BE
- L'analyse permet d'alimenter les réflexions d'amélioration des pratiques dans le cadre de la démarche ERC
- Pour qu'il reste pertinent, l'implication des services instructeurs est nécessaire
- ex-LR: en avance par rapport aux autres régions, ce qui permet de répondre aux demandes nationales (cf. obligation juridique prochainement)
- Développements en cours : intégration des contours de projet (avec l'autorité environnementale) et déploiement du RCE coté ex-MP.







ERMAN: un outil de suivi des mesures E-R-C-A en PACA

Direction territoriale Méditerranée

Samuel Busson

DREAL PACA

Frédérique Gerbeaud-Maulin

sylvainriviere.com



Sylvain Rivière Consultant

ERMAN

Expertise Régionale des Mesures et Actions pour la Nature

Outil initié par la DREAL PACA en 2009, développement depuis 2011; AMO du CEREMA sur la V2 depuis 2015

Objectifs:

- ► mieux suivre la mise en œuvre des mesures d'ERCA, qu'elles soient cartographiables ou non,
- ► quelle que soit la réglementation les générant (espèces protégées, mais aussi natura 2000, TVB, défrichement, etc.)
- ►objectif à plus long terme d'un outil inter-services (DREAL/ DDT-M/ ONCFS/ ONEMA) pour assurer un suivi transversal et plus efficace des mesures ERCA

Description d'ERMAN

Contenu:

- Base de données (BDD) avec description du projet, des demandes liées (1 demande = 1 autorisation), et, pour chaque demande, les mesures liées, le suivi, le contentieux..
- + Cartographie du projet et des mesures accessible depuis l'interface (fenêtre renvoyant vers l'outil cartographique de la DREAL, couches publiques à terme)

Fonctionnement:

- Alimentation de la BDD par l'agent instructeur au stade de l'autorisation, puis au fur et à mesure des suivis. Fonction d'alerte sur les échéances.
- Contribution prévue des MO pour alimentation BDD et cartographie

Description d'ERMAN

Périmètre fonctionnel (à terme):

- devrait couvrir toutes les réglementations prévoyant des mesures ERCA en faveur de l'environnement : EP, DLE, défrichement, N2000, sites, travaux en réserve, étude d'impact, ICPE, ...à minima périmètre des autorisations uniques.
- mesures concernées : toute mesure ERC-A concernant la biodiversité, qu'elle soit cartographiable ou pas, et prévue par un arrêté ou pour laquelle le MO prend un engagement (EI)

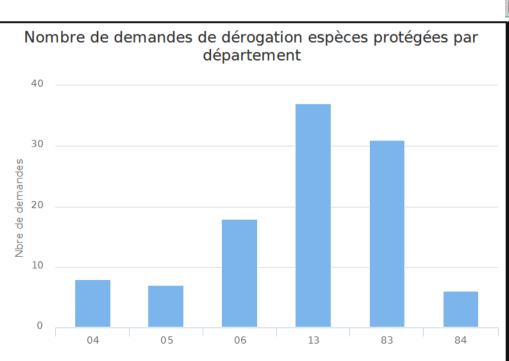
Utilisateurs à termes :

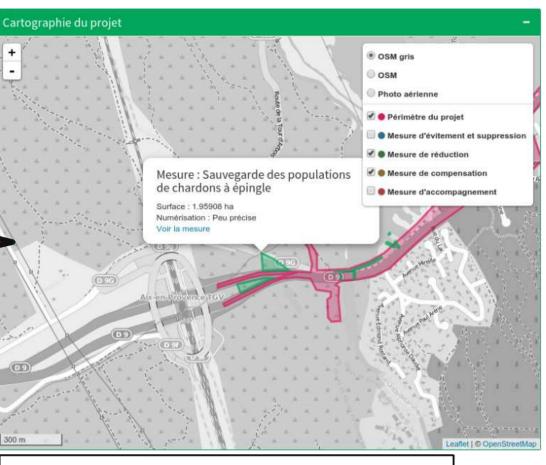
- Services de l'État, CSRPN
- Grand public pour la cartographie des mesures

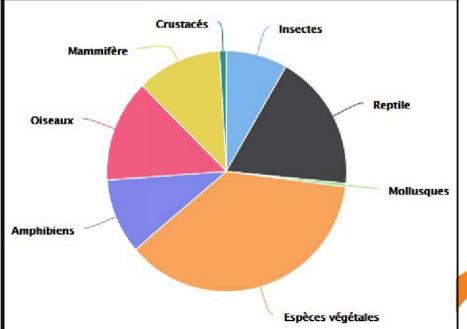
Quelques fonctions d'ERMAN

 Cartographie des mesures pour suivi terrain

 Tableau de bord (chiffres clés)

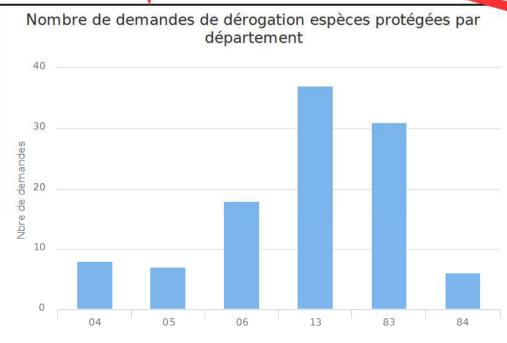


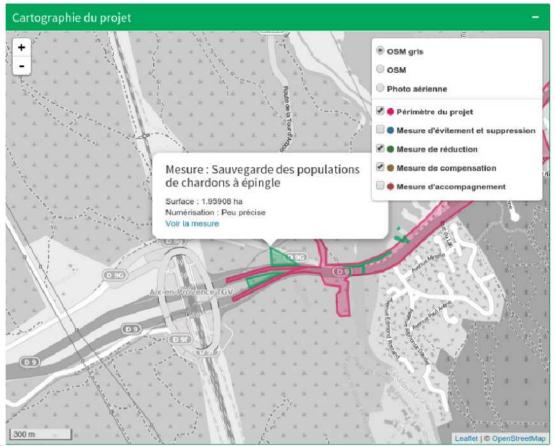


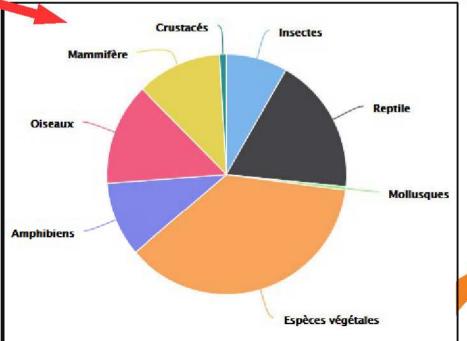


Quelques fonctions d'ERMAN

- Cartographie des mesures pour suivi terrain
- Tableau de bord (chiffres clés)

















ste prévue ficher 10 véléments			sans date prévue
Projet	Mesure	Туре	Date prévue
Liaison SCP Sainte Maxime	Acquisition, rétrocession, gestion	Mesure de compensation / date prévue	2015-12-31
RN(1)569 – Déviation de Miramas	Compensation foncière	Mesure de compensation / date protection prévue	2016-01-17
RN(1)569 – Déviation de Miramas	mise en place d'un APPB	Mesure d'accompagnement / date prévue	2016-01-17
Restauration du lit du Drac	Culture et étude de la petite Massette	Mesure de réduction / date prévue	2016-05-31

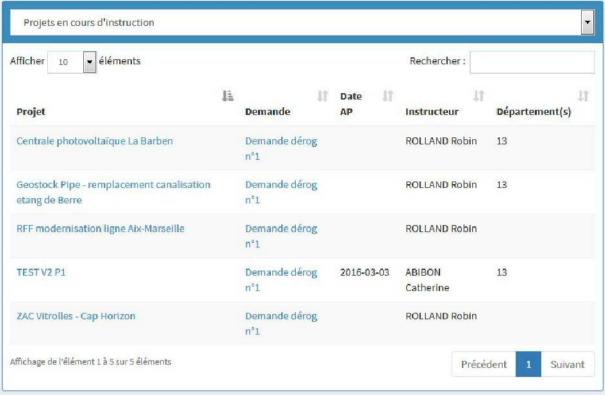




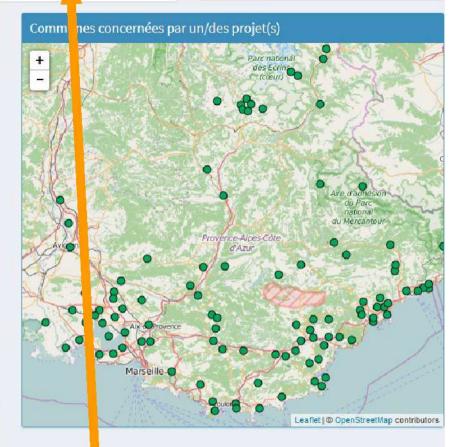










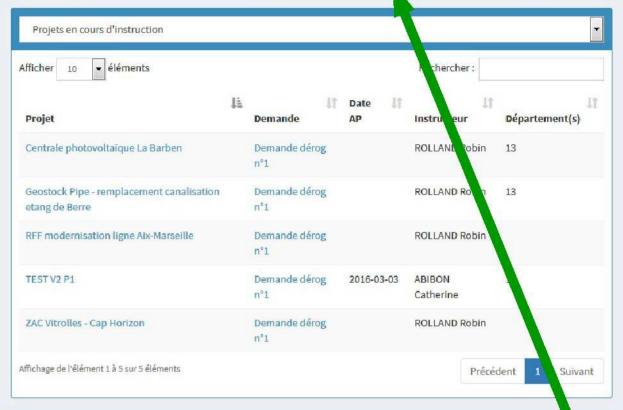


- Outil de requête poussé
- Prise en compte des autres outils nationaux, interopérabilité avec GeoIde (cartographie) et ONAGRE
- Suivi administratif des mesures avec alerte instructeur;











Mesures devant être mises en oeuvre Déc 2015 à Fév 2029 Date prévue sans date prévue Afficher Date prévue Projet Mesure Type Liaison SCP Sainte Maxime Acquisition, rétrocession, gestion Mesure de compensation / date 2015-12-31 prévue RN(1)569 - Déviation de Compensation foncière Mesure de compensation / date 2016-01-17 Miramas. protection prévue RN(1)569 - Déviation de mise en place d'un APPB Mesure d'accompagnement / date 2016-01-17 Miramas prévue Restauration du lit du Drac Culture et étude de la petite Massette Mesure de réduction / date prévue 2016-05-31

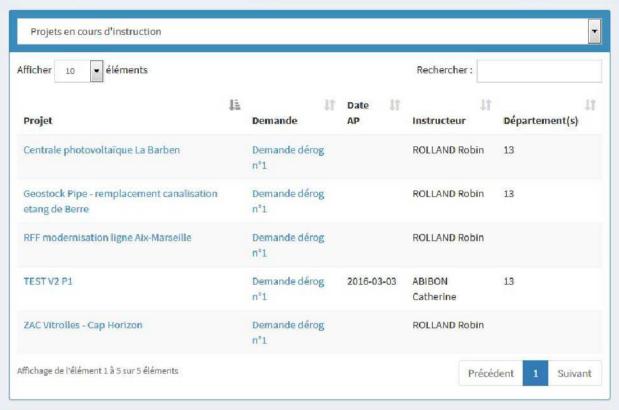
- Outil de requête poussé
- Prise en compte des autres outils nationaux, interopérabilité avec Geolde (cartographie) et ONAGRE
- Suivi administratif des mesures avec alerte instructeur;

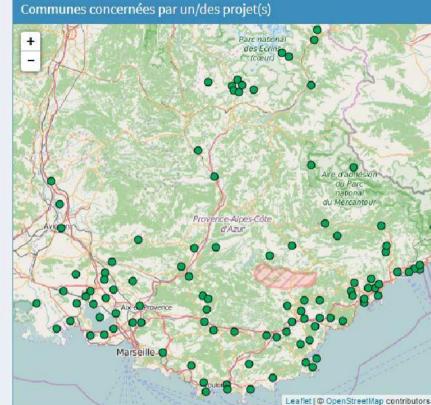




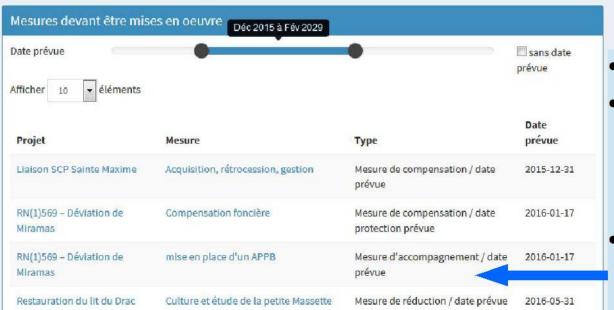


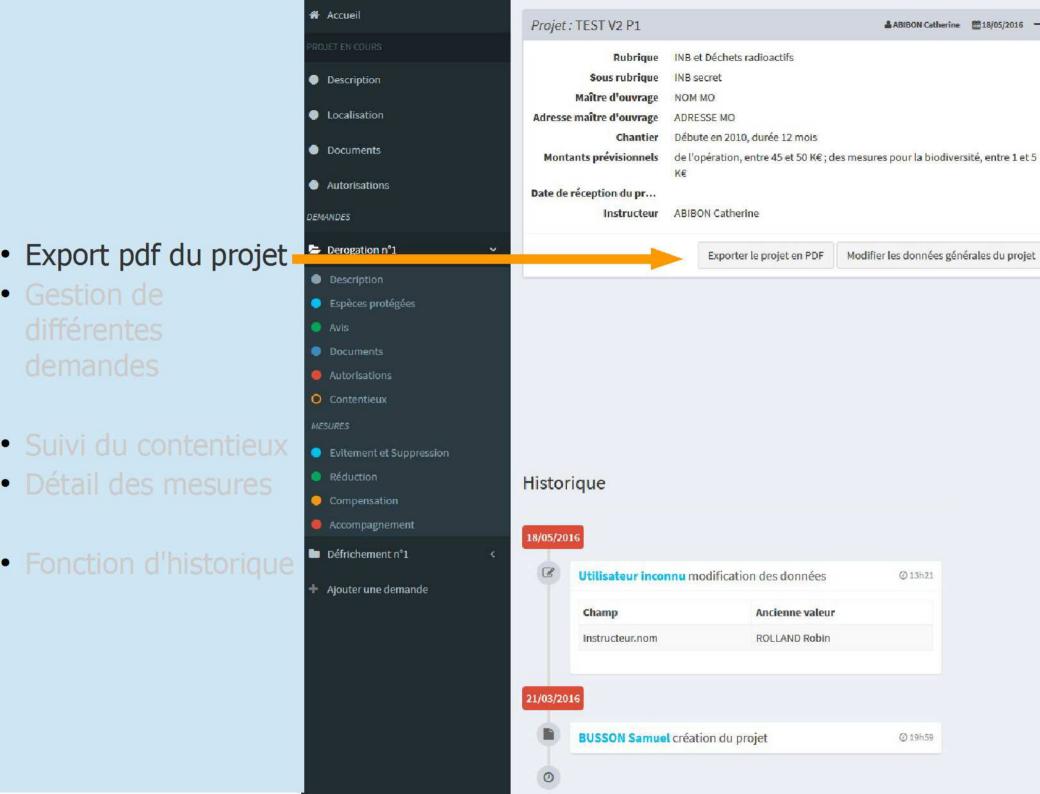




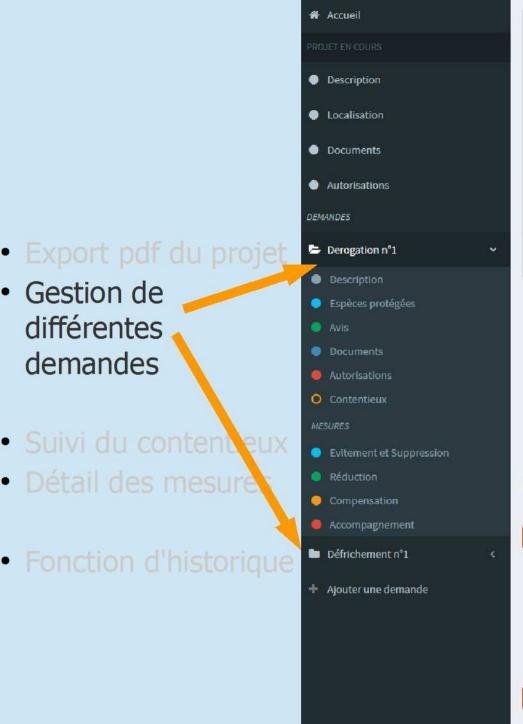


- Outil de requête poussé
- Prise en compte des autres outils nationaux, interopérabilité avec Geolde (cartographie) et ONAGRE
- Suivi administratif des mesures avec alerte instructeur ;





Gestion de

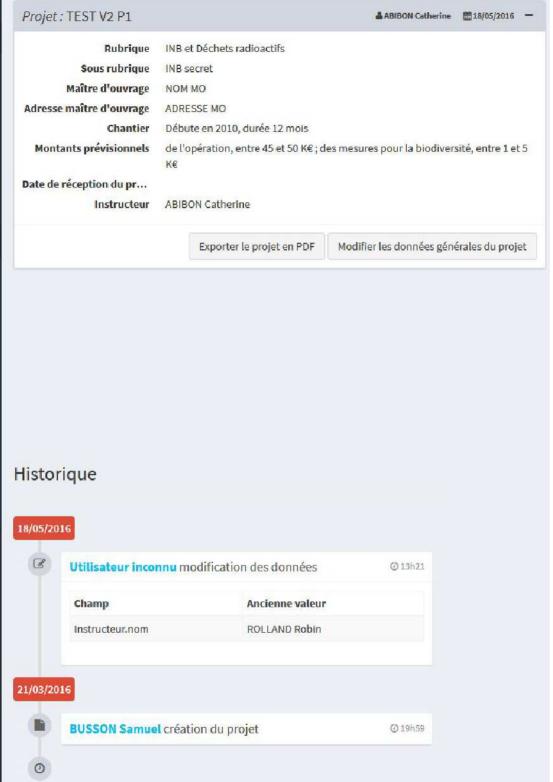


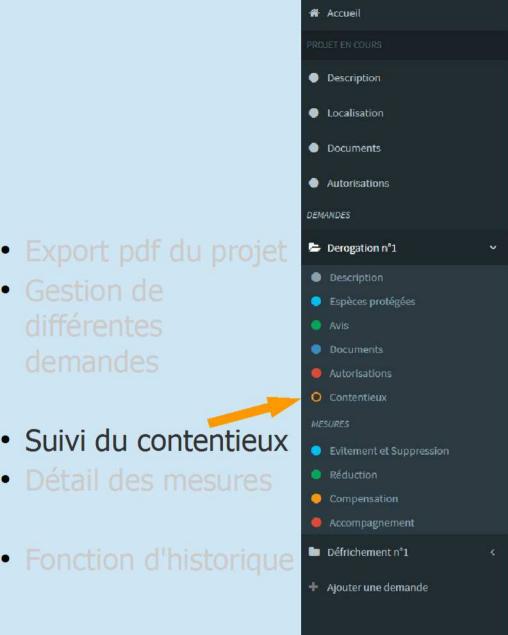
Gestion de

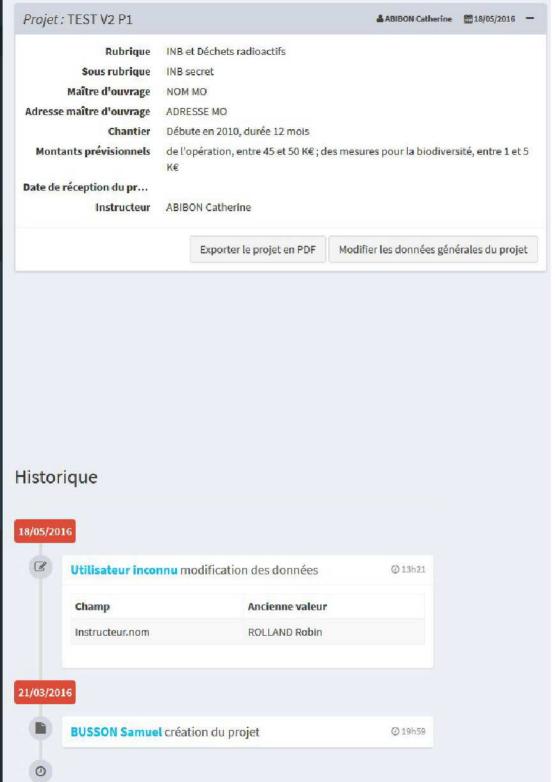
différentes

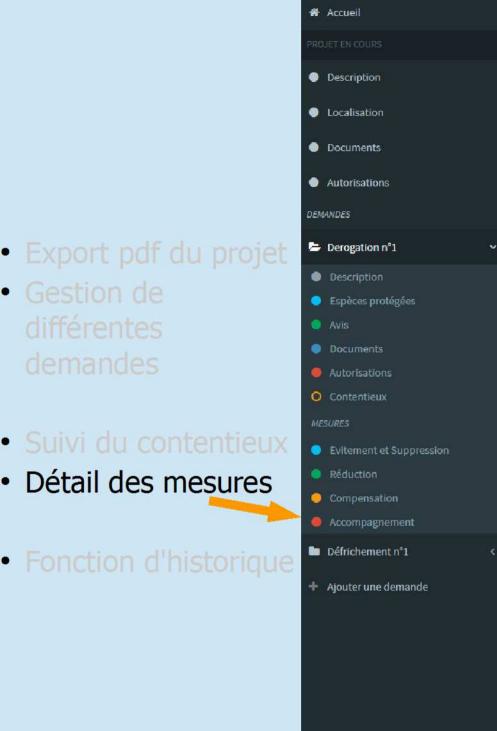
demandes

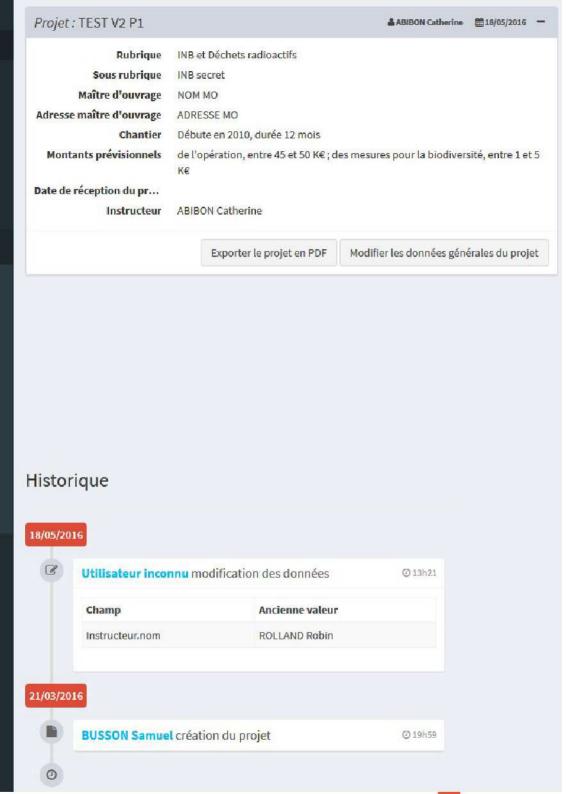
Détail des mesure

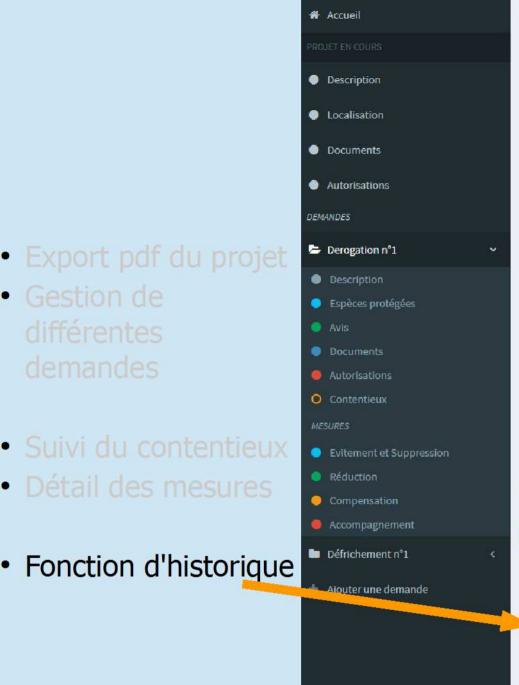






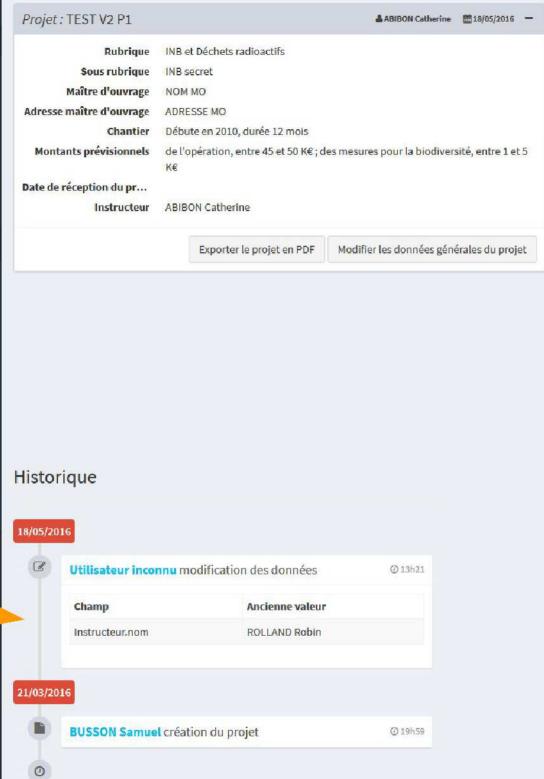






Gestion de

Détail des mesures



Évolutions attendues d'ERMAN

- à ce jour, développé autour de la dérogation espèce protégée, mais prévu pour les autres autorisations ==> à développer
- à adapter à l'autorisation unique
- déploiement sur d'autres régions ?
- repris tout ou partie dans le futur outil national ?

ERMAN

Expertise Régionale des Mesures et Actions pour la Nature



Projet d'outil national de géolocalisation des mesures compensatoires

Direction territoriale Centre Est et Méditerranée Séverine Hubert / Sophie Berlin

Pourquoi un outil national?

 GT « améliorer la mise en œuvre de la séquence éviter-réduire-compenser ».

Projet de loi biodiversité

➡ Être prêt le moment venu

Contenu du projet

- Pilotage CGDD
- Deux volets :
 - Volet 1, étude amont au développement de l'outil de géolocalisation (mission CPII) interfacé avec les applications d'instructions existantes. Prenant en compte le « permis unique »
 - Volet 2, collecte manuelle auprès des services instructeurs (DREAL, DDTM) des données de localisation des mesures compensatoires (mission Cerema).

Contenu du projet – volet 2

Objectif:

- Répondre à l'urgence et être en mesure de fournir des éléments sans attendre l'outil définitif.
- Production d'une couche SIG et d'une carte des mesures compensatoires.
- Publier sur internet (GeoIDE)
- Public: grand public, professionnels
- Contours actuels :
 - Procédures concernées : dérogations espèces protégées et dossiers loi sur l'eau
 - Période : 2012-2014

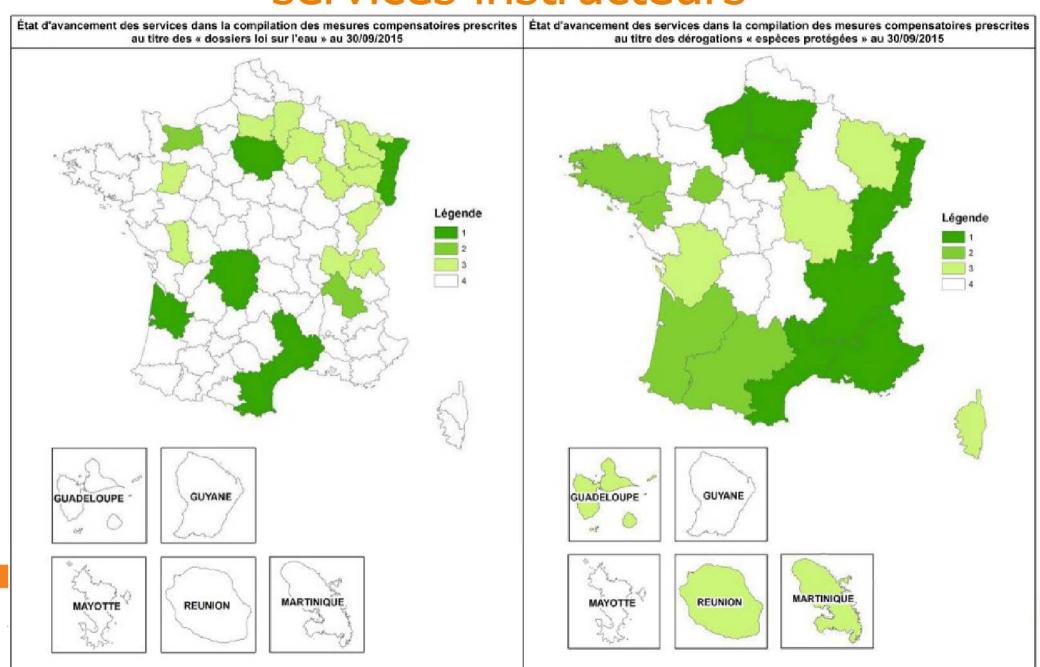
Données minimales à récupérer :

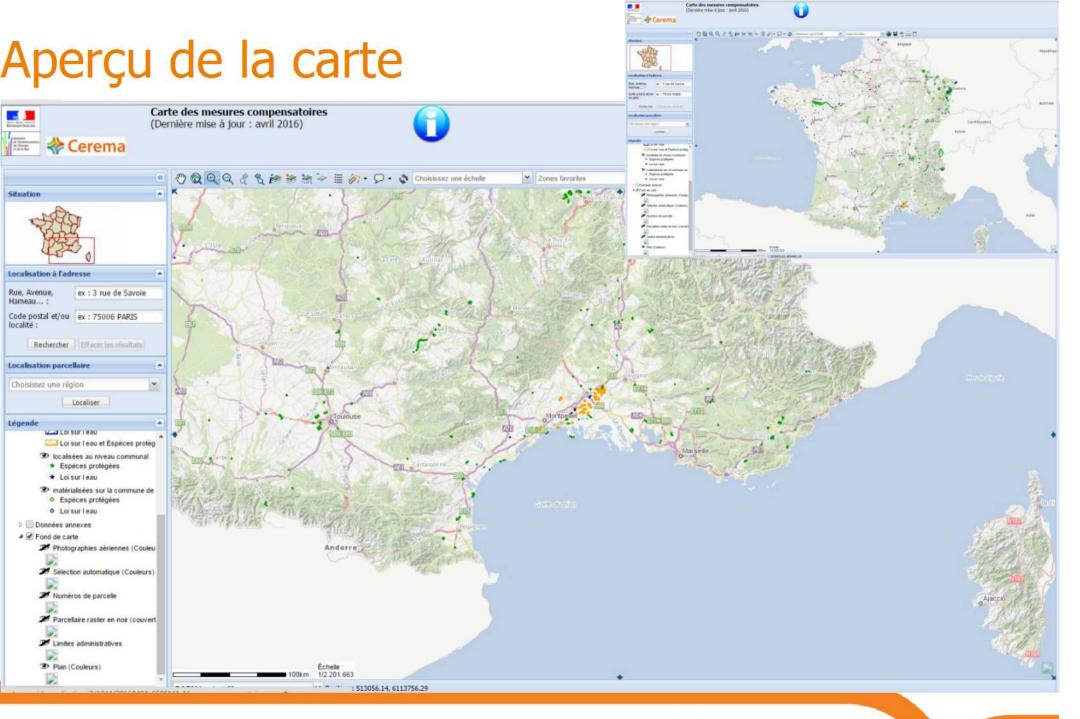
- nom du projet,
- maître d'ouvrage,
- procédure,
- n° cascade ou onagre le cas échéant,
- date de l'arrêté,
- nature de la mesure compensatoire
- nom de la mesure compensatoire
- géolocalisation

Contenu du projet – volet 2

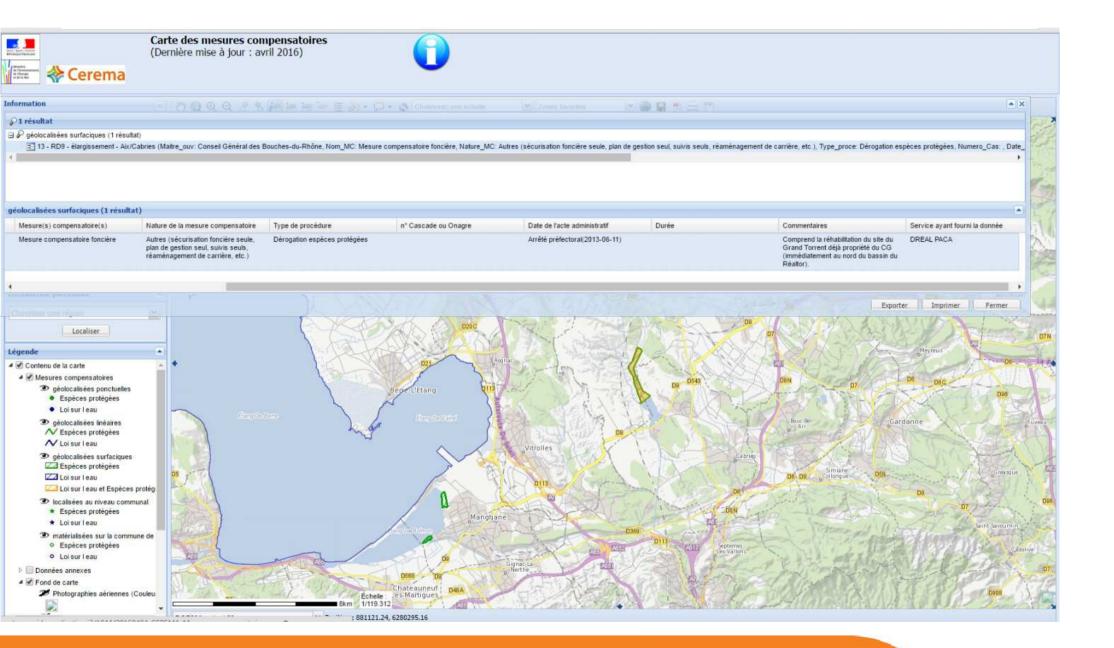
- Moyens mis en œuvre :
 - collecter les données existantes auprès des services instructeurs (DREAL, DDTM) dans le format disponible (sollicitations par mail par l'ensemble des Dter Cerema, coordination DterCE)
 - les homogénéiser,
- Inconvénients: non pérenne, saisie des données non automatisé, par nature coûteuse, chronophage et potentiellement source d'erreurs.
- Avantages: 1ère réponse « rapide », utilisation d'outils existants, tester si les informations souhaitées pour le futur outil sont bien disponibles dans les services, peut créer une dynamique, permettra de travailler sur l'outil sans précipitation.

État d'avancement des retours des services instructeurs











Conclusions

 Quelques chiffres: 3007 entrées (mais pas que des MC), 2136 surfaciques (115km²)

Principaux constats :

- Intérêt pour la démarche
- Attentes et besoins pour assurer un suivi
- Hétérogénéité des données et de la prise en charge du sujet

Prochaines étapes :

- Mise à disposition internet de la première carte (2ème semestre)
- Intégration des données reçues non traitées
- Poursuite des sollicitations auprès des différents services instructeurs.

Conclusion générale







MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMEN
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER

Principaux points communs	Principales différences
Mise à disposition d'une cartographie et d'un tronc commun d'information, accessible en ligne au grand public	Certains ont un accès différencié pour les services instructeurs
	ERMAN et RCE outils de suivi de la mise en œuvre des mesures en plus de la mise à disposition de l'information
	Modalités de saisie (Cerema, services instructeurs, contribution MO)
	Type de mesures concernées (seul ERMAN ERCA, les autres C)
Volonté de couvrir l'ensemble des procédures	Types d'autorisation actuellement concernées et périodes

